

Réclame du concours



Samedi 2 mai 2020

Participe à la Journée nationale du sport et de l'activité physique

CINQ PRIX À GAGNER

- **Trampoline** JumpTek Round d'une valeur de 400 \$
- **Montre intelligente** GARMIN Vivoactive 3 d'une valeur de 230 \$
- Ensemble de jeu **Spikeball** d'une valeur de 80 \$
- Un **jeu de société** de votre choix d'une valeur de 40 \$
- Ensemble de jeu **Disc Slam** d'une valeur de 38 \$

COMMENT PARTICIPER

Étape 1 : le samedi 2 mai, pratique ton sport ou ton activité physique (au moins 15 minutes à intensité modérée) et réalise une courte vidéo de 15 secondes pour promouvoir ta pratique.

Étape 2 : Publie ta vidéo sur notre page Facebook du Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac-Saint-Jean.

IMPORTANT : Réaliser vos actions tout en respectant les directives de santé publique.

À noter

*La vidéo doit être réalisée et publiée **uniquement le samedi 2 mai 2020**. Les participants doivent être résidents de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Un participant peut gagner uniquement un prix et il peut publier uniquement une vidéo.*

Détails et règlements au jnsap.ca/region/saguenay-lac-saint-jean

Bonne Journée nationale du sport et de l'activité physique à tous!

Organisé par :



Règlements du concours

Journée nationale du sport et de l'activité physique 2020 Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac-Saint-Jean

1. Conditions de participation au concours

Étape 1 : le samedi 2 mai, pratique ton sport ou ton activité physique (au moins 15 minutes à intensité modérée) et réalise une courte vidéo de 15 secondes pour promouvoir ta pratique.

Étape 2 : Publie ta vidéo sur notre page Facebook du Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac-Saint-Jean.

IMPORTANT : Réaliser vos actions tout en respectant les directives de santé publique.

2. Endroits où déposer

Publiez la vidéo sur la Page Facebook du Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac-Saint-Jean.

3. Date et heure limite de participation

Samedi 2 mai 2020, débute à 0 h et se termine à 23 h 59.

4. Description de la méthode d'attribution des prix

Les prix seront attribués par cinq tirages. Toutes les personnes qui auront publié une vidéo sur la page Facebook auront une chance de gagner. Une seule participation est valable et un participant peut gagner uniquement un prix. L'ordre des tirages sera le suivant :

- 1) Trampoline JumpTek Round d'une valeur de 400 \$
- 2) Montre intelligente GARMIN Vivoactive 3 d'une valeur de 230 \$
- 3) Ensemble de jeu Spikeball d'une valeur de 80 \$
- 4) Un jeu de société de votre choix d'une valeur de 40 \$
- 5) Ensemble de jeu Disc Slam d'une valeur de 38 \$

5. Lieu, date et heure précise de la désignation du gagnant du prix

Les prix seront tirés le lundi 4 mai 2020 à 10 h dans les bureaux du Regroupement loisirs et sports – Saguenay-Lac-Saint-Jean, au 414 rue Collard, Alma, G8B 1N2.

6. La mention du média utilisé pour aviser les gagnants du prix gagné

Les gagnants seront contactés par messagerie Facebook et également, par une publication sur la page du Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac-Saint-Jean.

7. L'endroit, la date et l'heure limite où les prix doivent être réclamés ou, selon le cas, le fait que les prix sont expédiés aux gagnants

Les prix sont expédiés aux gagnants dès qu'ils seront informés par messagerie Facebook et que les informations pour l'expédition ont été transmises à l'organisateur.

8. Admissibilité

Les participants doivent être résidents de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les employés du Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac-Saint-Jean ne peuvent participer à ce concours.

9. Mention de la Régie des alcools, des courses et des jeux

« Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler. »

10. La nature de l'épreuve à laquelle doit se soumettre un gagnant pour obtenir son prix.

Afin de réclamer son prix, les gagnants seront contactés par messagerie Facebook afin d'obtenir les renseignements pour l'envoi du prix. Ce dernier devra divulguer son adresse postale afin de recevoir son prix. Toutes les informations resteront confidentielles.